3.4 PHASE DE PLANIFICATION

PIÈCE J – Mémoire de planification de la vérification

Nom du document	Mémoire de planification de la vérification
Numéro du document	3.4J
Utilisation	Le Mémoire de planification de la vérification est utilisé pour documenter les informations convenables sur le client qui est vérifié, y compris les personnes contactes, et pour documenter le plan de vérification qui sera suivi. On y trouve un résumé des renseignements recueillis à l'étape de la planification et des précisions concernant l'étendue de la vérification, les points à examiner, la période visée. Il devrait être rempli au cour de la pré-planification et de la planification et avant la phase d'exécution.
Créé le	Le 3 juin 2003
Dernière mise à jour	Le 28 février 2007
Détenteur du document	
Division	Gestion des activités d'observation AC
Personne-ressource	Communiquez auprès de votre bureau local de la vérification de l'observation http://cbsa.gc.ca/contact/listing/indexpages/index-f.html
Autres intervenants	

MÉMOIRE DE PLANIFICATION DE LA VÉRIFICATION

ABC International
Adresse municipale
Ville (province)
Code postal

DOSSIER N° XXXXX

Numéro d'entreprise : XXXXXXXXXXRMXXXX

Division de l'observation des programmes commerciaux
Région
Bureau XXXXXXXX

Préparé par : G. Drive
Préparé le : AAAA-MM-JJ

Signature du gestionnaire :_____
Date de signature :_____

TABLE DES MATIÈRES

PROFILE DU CLIENT **3**

MOTIF DE LA SÉLECTION AUX FINS DE LA VÉRIFICATION **3**

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION ET ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS **4**

PORTÉE DE LA VÉRIFICATION **4**

MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE **5**

PROCESSUS DE VÉRIFICATION **5**

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA VÉRIFICATION **6**

OBJECTIFS DE VÉRIFICATION PROPRES À UN PROGRAMME **6**

- QUESTIONNAIRE DES SYSTÈMES 6
- DÉCLARATION EN DÉTAIL DES MARCHANDISES 7
- CLASSEMENT TARIFAIRE ET UTILISATION ULTIME 7
- TPS 8
- ÉTABLISSEMENT DE LA VALEUR 8
- TRAITEMENT TARIFAIRE (ORIGINE) 8
- EXONÉRATION DES DROITS 8
- LMSI 8
- MARCHANDISES VISÉES PAR UN EMBARGO 9
- AUTRES MINISTÈRES 9
- EXIGENCES RELATIVES AUX DONNÉES STATISTIQUES 9

ANTÉCÉDENTS D'IMPORTATION POUR LA PÉRIODE DE VÉRIFICATION (RÉSUMÉS GLOBAUX) **10**

PRÉOCCUPATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION **12**

ANTÉCÉDENTS D'IMPORTATION POUR LA PÉRIODE DE VÉRIFICATION (RÉSUMÉS DES PRIORITÉS) **13**

PROFILE DU CLIENT

ABC International est un importateur de marchandises encaissées provenant principalement d'Extrême-Orient. L'entreprise est un grossiste de meubles résidentiels au Canada et un exportateur à destination des États-Unis. Le siège social de l'entreprise, enregistrée le 29 septembre 1986, se trouve Là-bas, Ontario. Pour l'exercice se terminant le 31 mars 2002, **ABC International** a fait des ventes d'une valeur de 26,1 millions de dollars après avoir importé des marchandises d'une valeur de 15,5 millions de dollars (y compris 8 8 millions de meubles en bois, 56,78 % de la VD totale).

ABC International a des lignes de produits de meubles traditionnels et rustiques qui incluent des lits, des armoires, des tables de salle à manger, des chaises d'appoint, des buffets et des ensembles de meubles. Parmi leurs clients on trouve : Client n° 1, Client n° 2 et Client n° 3. **ABC International** a des clients de l'Alberta à l'Atlantique et bénéficie de l'appui de son siège social.

ABC International utilise les services de Courtiers en douanes limitée XYZ pour déclarer en détail les marchandises à l'ASFC.

L'entreprise Papivore, comptables agréés, au 9876 Certaine rue, suite 1000, Quelque part, Ontario, prépare les états financiers de fin d'exercice et les déclarations d'impôt sur le revenu de l'entreprise, fédérale et provinciale de la part de **ABC International**.

ABC International conserve ses registres sur Rang à Là-bas, Saskatchewan, au 888, place numéro huit.

MOTIF DE LA SÉLECTION AUX FINS DE LA VÉRIFICATION

La Division de la gestion des activités d'observation de l'ASFC, a déterminé un besoin pour les vérifications uniques et multiples avec ou sans approche axée sur les produits. La vérification est axée sur les secteurs prioritaires nationaux ou régionaux et offre une flexibilité dans la sélection des échantillons lors des vérifications à programmes multiples.

ABC International a été sélectionnée comme priorité nationale/régionale pour mesurer l'observation commerciale en ce qui a trait au nom de la marchandise et aux renvois au chapitre/à la position. La vérification permettra d'identifier les erreurs et toute mesure corrective qui pourrait être nécessaire, et peut fournir au client un motif de croire. La vérification va aussi fournir à la Division de la gestion des activités d'observation de l'administration centrale, des données pour déterminer les tendances en matière d'inobservation.

MEMBRES DE L'ÉQUIPE DE VÉRIFICATION ET ATTRIBUTION DES RESPONSABILITÉS

Titre	Membre de l'équipe	Secteur de responsabilité
Gestionnaire, Unité de la VO XX	Jane Doe	Supervision et signature
Agent de vérification de l'observation	G. Drive	MPV, échantillonnage, examen des systèmes, déclaration en détail, établissement de la valeur, rapports de vérification, coordinateur de l'équipe.
Agent de vérification de l'observation	S. Drive	Classement tarifaire et utilisation ultime, traitement tarifaire, TPS, exonération des droits, LMSI, marchandises visées par un embargo, autres ministères, exigences relative aux données sur les statistiques et les exportations.
Agent de vérification de l'observation	John Doe	Échantillonnage statistique et Examen des systèmes

PORTÉE DE LA VÉRIFICATION

La période sélectionnée aux fins de la vérification, est le 1er janvier 2006 au 31 décembre 2006. Vingt-cinq échantillons seront sélectionnés à partir du SGER et un échantillon supplémentaire sera sélectionné à partir des registres du client pour vérifier le programme de déclaration en détail des marchandises.

La vérification portera sur : (Inclure seulement que les programmes étant en revues)

- Les systèmes
- La déclaration en détail des marchandises
- Le Classement tarifaire et l'Utilisation ultime
- La TPS
- L'Établissement de la valeur
- Le Traitement tarifaire (Origine)
- L'Exonération des droits
- La *Loi sur les mesures spéciales d'importations* (LMSI)
- Les Marchandises visées par un embargo
- Les autres ministères
- Les exigences relatives aux données statistiques

MÉTHODE D'ÉCHANTILLONNAGE

Sélectionnez la méthode d'échantillonnage appropriée.

Échantillonnage SGER

Il y a diverses méthodes qui peuvent être utilisées pour l'échantillonnage.

L'échantillonnage peut être sélectionné à partir d'une population de documents obtenus tirés du Système des douanes du secteur commercial (SDSC) à partir de l'exercice complet le plus récent du client.

L'échantillonnage peut être pré-sélectionné par l'AC à partir d'une population de donnée basée sur une année civile indiquée.

Les documents peuvent être tirés du SDSC en utilisant le Système de gestion de l'extraction de renseignements (SGER). Les documents du SGER devraient être purifiés en utilisant WinIdea afin d'extraire un échantillon aléatoire stratifié de 100 transactions.

Une méthode d'échantillonnage discrétionnaire peut être utilisée pour sélectionner les vingt-cinq échantillons pour assurer une bonne structure de populations représentatives de vendeurs, marchandises et valeurs.

Un échantillonnage supplémentaire à partir des documents du client sera prélevé afin de tester le programme de déclaration en détail des marchandises.

Échantillonnage des documents

L'échantillon peut être sélectionné à partir d'une population de documents du client à partir du système le plus complet et le plus fiable indiqué à partir du questionnaire de description des systèmes.

Les documents peuvent être téléchargés à partir des bases de données du client et purifiés en utilisant WinIDEA pour extraire un échantillon aléatoire stratifié de 100 transactions.

Une méthode d'échantillonnage discrétionnaire sera utilisée pour sélectionner les vingt-cinq échantillons de l'observation pour assurer une bonne structure de populations représentatives de vendeurs, marchandises et valeurs.

PROCESSUS DE VÉRIFICATION

Ce mémoire de planification et les annexes sont des lignes directrices de base pour les objectifs de vérification et pour les secteurs de responsabilité.

Réunions : Au moins deux membres de l'équipe de vérification qui devront prendre des notes utilisées pour la rédaction du compte rendu devront participer à toutes les réunions tenues avec le personnel du client. On prévoit que ces notes seront également utilisées pour préparer les documents de travail.

Constatations : Les membres de l'équipe sont tenus de communiquer leurs constatations et de discuter des questions pertinentes ayant trait à la vérification avec le gestionnaire, sur une base permanente, tout au long de la vérification.

Exécution : Indique si le SDSC, le SSMAEC et le SIT contiennent des antécédents relatifs à des mesures d'exécution contre ABC International, y compris des infractions du client au RSAP ou des infractions en vertu de l'article 97.25 (note : auparavant article 146 abrogé en 2001).

Enquêtes : Indique s'il y a une activité d'enquête pertinente antérieurement; e.g. convictions, saisies, confiscation compensatoire.

PAD et autres programmes : Indique quels autres programmes participe **ABC International** comme, PAD, EXPRES, etc.

OBJECTIFS GÉNÉRAUX DE LA VÉRIFICATION

- Déterminer si les systèmes internes du client liés aux activités d'importation peuvent fournir des données fiables permettant de se conformer à la *Loi sur les douanes, Tarif des douanes, à l'ALENA*, aux décrets de remise, à la législation sur l'établissement de la valeur et aux règlements connexes et à la *Loi sur les statistiques*.

- Comparer les documents de réception et de déclaration en détail des clients aux déclarations d'importation afin de déterminer si les marchandises importées sont déclarées et déclarées en détail de façon complète et appropriée à l'ASFC.

- Évaluez le niveau d'observation dans chaque programme spécifique.

- Repérer les secteurs où une mesure corrective pourrait être nécessaire.

- Fournir une assistance au client pour les questions relatives à l'ASFC.

- Transmettre les résultats de la vérification de l'observation à la haute direction de **ABC International** et de l'ASFC.

OBJECTIFS DE VÉRIFICATION PROPRES À UN PROGRAMME

Remarque : Veuillez passer en revue les objectifs suivants, et inclure seulement que ceux qui concernent cette vérification.

Questionnaire des systèmes

- Documenter et comprendre des systèmes et procédures utilisés par le client qui ont trait à la déclaration et à la déclaration en détail des marchandises importées, y compris les systèmes

  d'achat, de réception, de comptes créditeurs, de déboursements et de tout système distinct, relativement aux activités d'importations et d'exportations.

- Déterminer si le client a des systèmes appropriés en place avec suffisamment de liens entre les divers systèmes afin de s'assurer que toutes les marchandises importées au Canada sont correctement déclarées en détail, y compris un système permettant de signaler les marchandises en moins ou en trop.

- Déterminer les systèmes ou les documents d'origine les plus complets et fiables pouvant servir d'échantillon pour tester la déclaration en détail des marchandises.

Déclaration en détail des marchandises

- Déterminer si toutes les marchandises importées durant la période de vérification ont été déclarées en détail de façon appropriée et avec précision à l'ASFC.

Classement tarifaire et utilisation ultime

- Déterminer si les marchandises importées sont décrites de façon appropriée et exacte.

- Déterminer si les marchandises ont été correctement classées en vertu du *Tarif des douanes* et de son règlement.

- Déterminer si les décrets en conseil ont été correctement appliqués.

- Déterminer si les décisions des l'ASFC étaient valides au moment de l'importation et si les marchandises importées sont visées par la disposition de l'Utilisation ultime prévue par l'autorisation.

- Déterminer si les marchandises sont admissibles aux dispositions de l'Utilisation ultime du Code tarifaire.

- Déterminer si les dispositions de l'Utilisation ultime appropriées font partie intégrale du guide de cotation du Classement tarifaire du client.

- Déterminer si le client a un système permettant d'enregistrer et de signaler les détournements.

- Déterminer si les délais permettant de déclarer les détournements sont conformes au règlement.

- Indiquer s'il y a déjà eu des décisions qui ont été émises pour **ABC International**, et s'il y a des décisions qui sont spécifiques à la marchandise qui est examinée.

TPS

- Déterminer si les marchandises sont assujetties à la taxe sur les produits et services, sont détaxées ou sont exemptées en vertu de la *Loi sur la taxe d'accise* et du règlement.

- S'assurer que le code de TPS approprié a été utilisé pour la déclaration en détail des marchandises.

Établissement de la valeur

- Examiner les livres et registres du client relativement à la valeur en douane des marchandises importées au Canada.

- Déterminer si la valeur en douane des marchandises est déclarée de façon appropriée en vertu de la *Loi sur les douanes* et du règlement.

Traitement tarifaire (Origine)

- S'assurer que les marchandises ont droit aux avantages du traitement tarifaire demandé et que les règles de transbordement applicables ont été respectées.

- S'assurer que le client est en possession d'un certificat d'origine valide.

Exonération des droits
Enlevez cette section si non applicable

- Déterminer si les représentants de l'entreprise connaissent bien la législation relative aux drawbacks, aux remboursements et aux remises.

- Déterminer si le report des droits ou les décrets de remise actuellement utilisés par l'entreprise sont valides et contrôlés de façon appropriée.

- Déterminer si les systèmes internes servant aux drawbacks, remboursements et remises sont suffisants pour assurer l'admissibilité et l'exactitude.

- Vérifier qu'il n'y ait pas de dédoublement des déductions relatives aux marchandises de même nature en ce qui a trait à l'exonération des droits, au traitement tarifaire et l'établissement de la valeur.

LMSI
Enlevez cette section si non applicable

- S'assurer que les représentants de l'entreprise connaissent toutes les lois relatives à la LMSI et que les marchandises assujetties à la LMSI ont été identifiées et que les droits supplémentaires appropriées ont été payées.

Marchandises visées par un embargo

Enlevez cette section si non applicable

- S'assurer que le client connaît les restrictions à l'importation/l'exportation mises en place par les Affaires étrangères et du Commerce international Canada.

- Déterminer si les marchandises sont exportées vers des pays figurant sur la Liste des pays visés par contrôle.

- S'assurer que le client a des mesures en place pour identifier et traiter les marchandises visées par un embargo.

Autres ministères

Enlevez cette section si non applicable

- Déterminer si la déclaration des marchandises importées au Canada est exacte, complète et conforme aux lois et règlements d'autres ministères.

- S'assurer que le client respecte les lignes directrices de l'ASFC et que tout problème ou anomalie signalé est corrigé lors des importations futures de marchandises similaires.

Exigences relatives aux données statistiques

- Déterminer si les éléments de données suivants de Statistique Canada sont déclarés de façon appropriée :

*Pays d'origine	*Lieu d'exportation	*Classement SH
*Quantité	*Valeur en douane	*Méthode de fret des Etats-Unis
*Code de valeur en douane	*Code tarifaire	*Unité de mesure

Antécédents d'importation pour la période de vérification

(résumés globaux)

Totaux signalés pour la période de la vérification:

Total de la VD	13 233 299,55 $
Total des droits	702 570,95 $
Total de la TPS	975 511,13 $
Total LMSI	0,00 $
Total de l'accise	0,00 $
Nombre total d'importations	425
Nombre total de lignes B3	909

Dix principaux classements tarifaires :
ABC International a déclaré en détail les marchandises en utilisant trois numéros de classement.
Les numéros de classement déclarés et les descriptions des marchandises sont les suivants :

Rang	Description	N° de classement	VD	%
1	Meubles en bois de salle à manger, pour usage domestique	9403.60.10.92	3 105 784,18 $	23,47 %
2	Meubles en bois de salle de séjour, pour usage domestique	9403.60.10.91	1 996 920,40 $	15,09 %
3	Sièges avec bâti en bois, pour usage domestique	9401.69.10.00	1 792 812,67 $	13,55 %
4	Autres meubles en bois, pour usage domestique	9403.60.10.99	1 159 855,84 $	8,76 %
5	Chaises rembourrées avec bâti en bois, pour usage domestique	9401.61.10.10	1 021 263,90 $	7,72 %
6	Meubles en bois de type utilisé dans les chambres à coucher	9403.50.00.90	817 543,67 $	6,18 %
7	Meubles de salle de séjour, en métal	9403.20.00.91	717 063,07 $	5,42 %
8	Chaises rembourrées, avec bâti en métal, pour usage domestique	9401.71.10.10	429 441,99 $	3,25 %
9	Parties, bâtis autres que les éléments de construction, utilisés dans les bureaux et pour usage domestique, autres qu'en métal en caoutchouc, en matière plastique ou en bois	9403.90.00.59	313 149,73 $	2,37 %
10	Parties, bâtis autres que les éléments de construction, excluant ceux utilisés dans les bureaux et pour usage domestique, en bois	9403.90.00.93	234 100,72 $	1,77 %
Total des dix principaux			**11 587 936,17 $**	**87,57 %**

ANTÉCÉDENTS EN MATIÈRE D'IMPORTATION (suite)

Traitement tarifaire
ABC International a déclaré en détail les marchandises en utilisant deux numéros de traitement tarifaire.

Rang	Traitement tarifaire	VD	%
1	9	13 004 885,67 $	98,27 %
2	10	144 894,68 $	1,09 %
3	2	82 590,88 $	0,62 %
4	11	928,32 $	0,01 %
Total		**13 233 299,55 $**	**100,00 %**

Code de la valeur en douane
ABC International a utilisé les deux codes de valeur en douanes (VD) suivants :

Rang	Code VD	VD	%
1	13	7 733 346,23 $	58,44 %
2	14	5 499 025,00 $	41,55 %
3	15	928,32 $	0,01 %
Total		**13 233 299,55 $**	**100,00 %**

Lieu d'exportation
ABC International a importé les marchandises des deux pays suivants :

Rang	Lieu d'exportation	VD	%
1	HK	4 396 225,28 $	33,22 %
2	MY	3 680 690,69 $	27,81 %
3	TH	3 247 688,73 $	24,54 %
4	CN	1 711 288,60 $	12,93 %
5	UGA	144 894,68 $	1,09 %
6	SG	31 408,64 $	0,24 %
7	TW	18 843,52 $	0,14 %
8	UCA	928,32 $	0,01 %
9	VN	712,85 $	0,01 %
10	UNC	618,24 $	0,00 %
Total		**13 233 299,55 $**	**100,00 %**

Origine
ABC International a importé les marchandises provenant des deux pays suivants :

Rang	Origine	VD	%
1	CN	6 153 543,06 $	46,50 %
2	MY	3 644 613,57 $	27,54 %
3	TH	3 181 482,65 $	24,04 %
4	UGA	144 894,68 $	1,09 %
5	HK	88 349,44 $	0,67 %
6	TW	18 774,98 $	0,14 %
7	MX	928,32 $	0,01 %
8	VN	712,85 $	0,01 %
Total		**13 233 299,55 $**	**100,00 %**

Dix principaux vendeurs
Vous trouverez ci-après un tableau des dix vendeurs en fonction de la VD totale :

Rang	Nom de vendeur (regroupé)	VD	%
1	VENDEUR N^{O} 1 PAR VD GLOBALE	2 612 592,62 $	19,74 %
2	VENDEUR N^{O} 2 PAR VD GLOBALE	2 032 132,04 $	15,36 %
3	VENDEUR N^{O} 3 PAR VD GLOBALE	1 722 132,56 $	13,01 %
4	VENDEUR N^{O} 4 PAR VD GLOBALE	1 601 827,69 $	12,10 %
5	VENDEUR N^{O} 5 PAR VD GLOBALE	935 163,87 $	7,07 %
6	VENDEUR N^{O} 6 PAR VD GLOBALE	913 584,40 $	6,90 %
7	VENDEUR N^{O} 7 PAR VD GLOBALE	720 726,65 $	5,45 %
8	VENDEUR N^{O} 8 PAR VD GLOBALE	517 399,26 $	3,91 %
9	VENDEUR N^{O} 9 PAR VD GLOBALE	481 047,87 $	3,64 %
10	VENDEUR N^{O} 10 PAR VD GLOBALE	280 462,67 $	2,12 %
Total des dix principaux vendeurs (regroupés)		**11 817 069,63 $**	**89,30 %**

PRÉOCCUPATIONS RELATIVES À LA VÉRIFICATION

Note au personnel : Insérez tous les soucis de vérification spécifiques à n'importe quel de ces programmes ou questions identifiés dans la priorité national ou regional, etc..

ANTÉCÉDENTS D'IMPORTATION POUR LA PÉRIODE DE VÉRIFICATION

(résumés des priorités)

Note aux employés : La section qui suit ne s'applique pas aux vérifications de mesure, à moins que la vérification ne cible une marchandise.

Notre vérification sera axée sur les importations de meubles en bois d'**ABC International** (*Tarif des douanes*, chapitre 94, numéros tarifaires 9403.50.00 et 9403.60.10).

Totaux déclarés

Total de la	7 130 986,30 $
Total des droits	429 976,53 $
Total de la TPS	529 267,44 $
Total LMSI	0,00 $
Total de l'accise	0,00 $
Nombre total d'importations	309
Nombre total de lignes B3	349

Numéros tarifaires

Rang	Description	Numéro tarifaire	VD	%
1	Autres meubles en bois, pour usage domestique	9403.60.10	6 313 442,63 $	88,54 %
2	Meubles en bois de type utilisé dans les chambres à coucher	9403.50.00	817 543,67 $	11,46 %
Total			**7 130 986,30 $**	**100,00 %**

Classement tarifaire

Rang	Description	N° de classement	VD	%
1	Meubles de salle à manger en bois, pour usage domestique	9403,60,10,92	3 105 784,18 $	43,55 %
2	Meubles de salle de séjour en bois, pour usage domestique	9403,60,10,91	1 996 920,40 $	28,00 %
3	Autres meubles en bois, pour usage domestique	9403,60,10,99	1 159 855,84 $	16,27 %
4	Autres meubles en bois de type utilisé dans les chambres à coucher	9403,50,00,90	817 543,67 $	11,46 %
5	Bureaux en bois, à l'exclusion de ceux pour enfants, pour usage domestique	9403,60,10,10	37 154,48 $	0,52 %
6	Rayonnages en bois, pour usage domestique	9403,60,10,60	13 727,73 $	0,19 %
Total			**7 130 986,30 $**	**100,00%**

Résumés des priorités (suite)…

Traitements tarifaires

Rang	Traitement tarifaire	VD	%
1	9	7 068 501,92 $	99,12 %
2	2	61 556,06 $	0,86 %
3	11	928,32 $	0,01 %
Total		**7 130 986,30 $**	**100,00 %**

Codes de valeur en douane

Rang	Code VD	VD	%
1	13	4 074 787,34 $	57,14 %
2	14	3 055 270,64 $	42,84 %
3	15	928,32 $	0,01 %
Total		**7 130 986,30 $**	**100,00 %**

Régions

Rang	Région	VD	%
1	T(Toronto)	5 887 875,54 $	82,57 %
2	M(Montréal)	1 169 841,26 $	16,41 %
3	V(Vancouver)	71 722,94 $	1,01 %
4	W(Windsor)	928,32 $	0,01 %
5	H(Hamilton)	618,24 $	0,01 %
Total		**7 130 986,30 $**	**100,00 %**

Bureaux d'entrée

Rang	Bureau	VD	%
1	495(Toronto)	5 846 259,53 $	81,98 %
2	395(Montréal)	1 169 841,26 $	16,41 %
3	809(Vancouver)	71 722,94 $	1,01 %
4	497(Malton)	41 570,88 $	0,58 %
5	453(Windsor)	928,32 $	0,01 %
6	427(Niagara Falls)	618,24 $	0,01 %
7	498(Midcon)	45,13 $	0,00 %
Total		**7 130 986,30 $**	**100,00 %**

Résumés des priorités (suite)…

Origine

Rang	Origine	VD	%
1	CN	3 099 996,27 $	43,47 %
2	MY	2 392 043,58 $	33,54 %
3	TH	1 585 611,84 $	22,24 %
4	HK	50 449,40 $	0,71 %
5	TW	1 276,23 $	0,02 %
6	MX	928,32 $	0,01 %
7	VN	680,66 $	0,01 %
Total		**7 130 986,30 $**	**100,00 %**

Lieu d'exportation

Rang	Lieu d'exportation	VD	%
1	MY	2 498 076,82 $	35,03 %
2	HK	2 105 309,04 $	29,52 %
3	TH	1 587 310,40 $	22,26 %
4	CN	910 675,89 $	12,77 %
5	SG	26 155,83 $	0,37 %
6	TW	1 231,10 $	0,02 %
7	UCA	928,32 $	0,01 %
8	VN	680,66 $	0,01 %
9	UNC	618,24 $	0,01 %
Total		**7 130 986,30 $**	**100,00 %**

Dix principaux vendeurs

Rang	Nom de vendeur (regroupés)	VD	%
1	VENDEUR N^{O} 1 PAR VD GLOBALE	1 509 318,23 $	21,17 %
2	VENDEUR N^{O} 2 PAR VD GLOBALE	1 162 159,24 $	16,30 %
3	VENDEUR N^{O} 4 PAR VD GLOBALE	735 503,39 $	10,31 %
4	VENDEUR N^{O} 5 PAR VD GLOBALE	713 598,38 $	10,01 %
5	VENDEUR N^{O} 6 PAR VD GLOBALE	560 563,57 $	7,86 %
6	VENDEUR N^{O} 8 PAR VD GLOBALE	470 235,62 $	6,59 %
7	VENDEUR N^{O} 7PAR VD GLOBALE	466 688,11 $	6,54 %
8	VENDEUR N^{O} 10 PAR VD GLOBALE	278 614,89 $	3,91 %
9	VENDEUR N^{O} 9 PAR VD CIBLÉE	189 530,73 $	2,66 %
10	VENDEUR N^{O} 10 PAR VD CIBLÉE	178 138,81 $	2,50 %
Total des dix principaux vendeurs (regroupé)		**6 264 350,97 $**	**87,85 %**

Résumés des priorités (suite)…

Origine par marchandise

Origine des meubles de salle à manger en bois, pour usage domestique (9403.60.10.92)	VD	%
MY	1 486 656,33 $	47,87 %
TH	1 058 749,90 $	34,09 %
CN	558 846,45 $	17,99 %
TW	1 155,91 $	0,04 %
VN	375,59 $	0,01 %
Total	**3 105 784,18 $**	**100,00 %**

Origine des meubles de salle de séjour en bois, pour usage domestique (9403.60.10.91)	VD	%
CN	1 741 891,49 $	87,23 %
TH	203 333,85 $	10,18 %
MY	35 442,84 $	1,77 %
HK	16 139,63 $	0,81 %
TW	112,59 $	0,01 %
Total	**1 996 920,40 $**	**100,00 %**

Origine des autres meubles en bois, pour usage domestique (9403.60.10.99)	VD	%
CN	517 285,01 $	44,60 %
MY	358 850,84 $	30,94 %
TH	252 269,49 $	21,75 %
HK	31 442,77 $	2,71 %
TW	7,73 $	0,00 %
Total	**1 159 855,84 $**	**100,00 %**

Origine des autres meubles en bois de type utilisé dans les chambres à coucher (9403.50.00.90)	VD	%
MY	511 093,57 $	62,52 %
CN	233 958,11 $	28,62 %
TH	71 258,60 $	8,72 %
MX	928,32 $	0,11 %
VN	305,07 $	0,04 %
Total	**817 543,67 $**	**100,00 %**

Origine des bureaux en bois, à l'exclusion de ceux pour enfants, pour usage domestique (9403.60.10.10)	VD	%
CN	34 287,48 $	92,28 %
HK	2 867,00 $	7,72 %
Total	**37 154,48 $**	100,00 %

Origine des rayonnages en bois pour usage domestique (9403.60.10.60)	VD	%
CN	13 727,73 $	100,00 %
Total	**13 727,73 $**	100,00 %

Vendeurs par marchandises

Vendeurs de meubles de salle à manger en bois, pour usage domestique (9403.60.10.92)	VD	%
VENDEUR N^{O} 2 PAR VD GLOBALE	1 052 441,61 $	33,89 %
VENDEUR N^{O} 5 PAR VD GLOBALE	457 959,15 $	14,75 %
VENDEUR N^{O} 4 PAR VD GLOBALE	455 168,57 $	14,66 %
VENDEUR N^{O} 8 PAR VD GLOBALE	434 796,68 $	14,00 %
VENDEUR N^{O} 10 PAR VD GLOBALE	278 614,89 $	8,97 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 1	134 836,05 $	4,34 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 1	134 818,61 $	4,34 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 1	58 639,70 $	1,89 %
VENDEUR N^{O} 6 PAR VD GLOBALE	47 370,77 $	1,53 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 1	31 924,42 $	1,03 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 2	12 021,74 $	0,39 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 3	5 646,53 $	0,18 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 4	1 155,91 $	0,04 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 5	245,97 $	0,01 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 6	143,58 $	0,00 %
Total	**3 105 784,18 $**	100,00 %

Vendeurs de meubles en bois de salle de séjour, pour usage domestique (9403.60.10.91)	VD	%
VENDEUR N^{O} 1 PAR VD GLOBALE	1 198 427,38 $	60,01 %
VENDEUR N^{O} 3 PAR VD GLOBALE	255 309,59 $	12,79 %
VENDEUR N^{O} 5 PAR VD GLOBALE	218 844,02 $	10,96 %
VENDEUR N^{O} 2 PAR VD GLOBALE	91 297,58 $	4,57 %
VENDOR N^{O} 10 PAR VD CIBLÉE	81 040,33 $	4,06 %
VENDEUR N^{O} 7 PAR VD GLOBALE	57 499,97 $	2,88 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 11	37 737,33 $	1,89 %
VENDEUR N^{O} 8 PAR VD GLOBALE	35 438,94 $	1,77 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 12	15 898,34 $	0,80 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 13	4 908,38 $	0,25 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 14	204,11 $	0,01 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 15	201,84 $	0,01 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 16	67,46 $	0,00 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 17	45,13 $	0,00 %
Total	**1 996 920,40 $**	**100,00 %**

Résumés priorités ciblées (suite)…

Vendeurs d'autres meubles en bois, pour usage domestique(9403.60.10.99)	VD	%
VENDEUR N^{O} 6 PAR VD GLOBALE	359 342,57 $	30,98 %
VENDEUR N^{O} 1 PAR VD GLOBALE	247 665,19 $	21,35 %
VENDEUR N^{O} 4 PAR VD GLOBALE	245 729,66 $	21,19 %
VENDEUR N^{O} 3 PAR VD GLOBALE	174 224,04 $	15,02 %
VENDEUR N^{O} 7 PAR VD GLOBALE	80 726,14 $	6,96 %
VENDEUR N^{O} 2 PAR VD GLOBALE	18 114,98 $	1,56 %
VENDOR N^{O} 10 PAR VD CIBLÉE	14 669,64 $	1,26 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 18	11 663,62 $	1,01 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 19	7 280,67 $	0,63 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 20	289,83 $	0,02 %
VENDEUR N^{O} 5 PAR VD GLOBALE	141,77 $	0,01 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 21	7,73 $	0,00 %
Total	**1 159 855,84 $**	**100,00 %**

Vendeurs d'autres meubles en bois de type utilisé dans les chambres à coucher (9403.50.00.90)	VD	%
VENDOR N^{O} 9 PAR VD CIBLÉE	189 530,73 $	23,18 %
VENDEUR N^{O} 6 PAR VD GLOBALE	153 850,23 $	18,82 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 22	142 197,53 $	17,39 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 23	132 616,97 $	16,22 %
VENDOR N^{O} 10 PAR VD CIBLÉE	82 428,84 $	10,08 %
VENDEUR N^{O} 5 PAR VD GLOBALE	36 653,44 $	4,48 %
VENDEUR N^{O} 4 PAR VD GLOBALE	34 605,16 $	4,23 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 4	18 007,89 $	2,20 %
VENDEUR N^{O} 1 PAR VD GLOBALE	17 573,51 $	2,15 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 25	8 845,98 $	1,08 %
VENDEUR MINEUR N^{O} 26	928,32 $	0,11 %
VENDEUR N^{O} 2 PAR VD GLOBALE	305,07 $	0,04 %
Total	**817 543,67 $**	**100,00 %**

Vendeurs de bureaux en bois, à l'exclusion de ceux pour enfants, pour usage domestique (9403.60.10.10)	VD	%
VENDEUR N^{O} 3 PAR VD GLOBALE	37 154,48 $	100,00 %
Total	**37 154,48 $**	**100,00 %**

Vendeurs de rayonnages en bois, pour usage domestique (9403.60.10.60)	VD	%
VENDEUR N^{O} 4 PAR VD GLOBALE	13 727,73 $	100,00 %
Total	**13 727,73 $**	**100,00 %**